

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE 06/02/2020**

Le Conseil communautaire de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 31 janvier 2020, s'est réuni Salle des fêtes, Place du 8 mai 1945, 78440 GARGENVILLE, en séance publique, sous la présidence de TAUTOU Phillippe, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION

**BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES ECONOMIQUES : BUDGET PRIMITIF  
2020**

<u>Date d'affichage de la convocation</u>	<u>Date d'affichage de la délibération</u>	<u>Secrétaire de séance</u>
31/01/2020	13/02/2020	Suzanne JAUNET

NOM - PRENOM	PRESENT	ABSENT	POUVOIR A	POUR	CONTRE	ABST	NPPV
ANCELOT Serge			SANTINI Jean-Luc	X			
ARENOU Catherine	X			X			
BARBIER Corinne	X						X
BEDIER Pierre	X				X		
BEGUIN Gérard	X						X
BERCOT Jean-Frédéric			MEUNIER Virginie	X			
BERTRAND Alain	X			X			
BISCHEROUR Albert	X			X			
BLONDEL Mireille	X						X
BOUDET Maurice	X						
BOURE Dominique	X			X			
BOUREILLE Samuel	X			X			
BROCHOT Monique	X			X			
BROSSE Laurent	X			X			
BRUSSEAUX Pascal	X			X			
CECCONI Jean-Michel			CHAMPAGNE Stephan	X			
CHAMPAGNE Stephan	X			X			
CHARBIT Jean-Christophe	X						X
CHARMEL Lucas	X				X		
COGNET Raphaël	X				X		
COLLADO Pascal			KAUFFMANN Karine	X			
COSTE Nathalie	X						X
CRESPO Julien	X				X		
DAFF Amadou	X				X		
DANFAKHA Papa-Waly			SPANGENBERG Frédéric	X			
DAUGE Patrick			JOSSEAUME Dominique	X			
DAZELLE François			JAUNET Suzanne	X			
de-PORTE Sophie	X				X		
DELRIEU Christophe	X				X		
DESSAIGNES Pierre-Claude	X				X		
DEVEZE Fabienne	X				X		
DI BERNARDO Maryse			FAIST Denis	X			
DIOP Dieynaba			HAMARD Patricia	X			
DOS-SANTOS Sandrine	X						
DUMOULIN Cécile			REBREYEND Marie-Claude	X			
DUMOULIN Pierre-Yves	X			X			
EL HAIMER Khattari			MORILLON Atika	X			
EL MASAOUDI Fatiha			MESSMER Virginie	X			
FAIST Denis	X				X		
FASTRE Jean-François	X				X		
FAVROU Paulette			FERNANDES Anke	X			
FERNANDES Anke	X				X		
FERRAND Philippe	X				X		
FOUQUES Marie-Thérèse	X						
FRANCART Jean-Louis	X						X
FRANCOIS-DAINVILLE Hubert	X						X
FUHRER-MOGUEROU Monique	X						
GAILLARD Pierre	X						X
GAMRAOUI-AMAR Khadija	X						X
GARAY François			BISCHEROUR Albert	X			
GAUTIER Pierre	X				X		
GENDRON Nicolle	X				X		
GENEIX Monique	X						X
GESLAN Philippe			CRESPO Julien	X			
GIARD Yves	X				X		
GRIS Jean-Luc	X				X		
GUERIN Pierre			PONS Michel	X			

HAMARD Patricia	X			X			
HATIK Farid				BLONDEL Mireille			X
HAZAN Stéphane				PERRAULT Patrick	X		
HONORE Marc	X				X		
JAUNET Suzanne	X				X		
JEANNE Stéphane	X				X		
JOREL Thierry	X				X		
JOSSEAUME Dominique	X				X		
KAUFFMANN Karine	X				X		
LANGLOIS Jean-Claude	X				X		
LARRIBAU Henriette	X				X		
LAVIGOGNE Jacky	X					X	
LE-BIHAN Paul	X				X		
LEBOUC Michel	X				X		
LEBRET Didier	X				X		
LEMAIRE Jean	X				X		
LEMARIE Lionel	X				X		
LEPINTE Fabrice	X				X		
MANCEL Joël	X				X		
MARTINEZ Paul	X				X		
MAUREY Daniel				MARTINEZ Paul	X		
MEMISOGLU Ergin	X				X		
MERLIN Mireille	X				X		
MERY Philippe	X				X		
MESSMER Virginie	X				X		
MEUNIER Patrick	X				X		
MEUNIER Virginie	X				X		
MONNIER Georges	X				X		
MONTANGERAND Thierry	X				X		
MORILLON Atika	X				X		
MORIN Laurent	X					X	
MOUTENOT Laurent	X				X		
MULLER Guy	X				X		
NAUTH Cyril	X					X	
NEDJAR Djamel				ROULOT Eric	X		
OLIVE Karl				BEDIER Pierre	X		
OURS-PRISBIL Gérard	X				X		
OUTREMAN Alain	X					X	
PASCAL Philippe	X				X		
PERNETTE Philippe	X				X		
PERRAULT Patrick	X				X		
PIERRET Dominique	X				X		
PLACET Evelyne				LEMAIRE Jean	X		
PONS Michel	X				X		
POURCHE Fabrice	X				X		
POYER Pascal	X				X		
PRELOT Charles	X				X		
PRIMAS Sophie	X				X		
REBREYEND Marie-Claude	X				X		
REINE Jocelyn	X				X		
REYNAUD-LEGER Jocelyne	X				X		
RIBAULT Hugues	X				X		
RIPART Jean-Marie	X				X		
ROGER Eric	X					X	
ROULOT Eric	X				X		
SAINT-AMAUX Servane	X					X	
SALL Rama	X					X	
SANTINI Jean-Luc	X				X		
SENEE Ghislaine	X					X	
SIMON Josiane	X				X		
SIMON Philippe	X				X		
SORNAY Elodie				HONORE Marc	X		
SPANGENBERG Frédéric	X				X		
TAILLARD Michel				LEMARIE Lionel	X		
TAUTOU Philippe	X				X		
TOURET Aude				PRIMAS Sophie	X		
TURPIN Dominique	X				X		
VIALAY Michel	X					X	
VIGNIER Michel	X				X		
VINAY Anne-Marie	X				X		
VOYER Jean-Michel	X					X	
ZAMMIT-POPESCU Cécile	X				X		
TOTAL	PRESENTS	ABSENTS		POUVOIRS	POUR	CONTRE	ABST NPPV
127 votants	102	2		25	108	0	9 10

## EXPOSÉ

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

La note de présentation annexée à la présente délibération détaille le budget primitif 2020 de l'ensemble des budgets de la Communauté urbaine.

Il vous est donc proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe parcs d'activité économique ci-annexé et arrêté à la somme de 25 323 368,99 euros répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
<b>Section de fonctionnement (1)</b>	<b>15 266 500,02 €</b>	<b>15 266 500,02 €</b>
<b>Section d'investissement (2)</b>	<b>10 056 868,97 €</b>	<b>10 056 868,97 €</b>
Dont restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dont crédits nouveaux	10 056 868,97 €	10 056 868,97 €
<b>TOTAL (3) = (1) + (2)</b>	<b>25 323 368,99 €</b>	<b>25 323 368,99 €</b>

Ceci étant exposé, il est proposé la délibération suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération n° CC\_2020-01-16\_02 du Conseil communautaire du 16 janvier 2020 portant sur le rapport d'orientation budgétaire 2020,

**VU** la note de présentation du budget primitif 2020,

**VU** l'avis favorable de la commission n°1 « Affaires générales, finances, ressources humaines, vie institutionnelle, affaires européennes, coopération territoriale » consultée le 28 janvier 2020,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** le budget primitif pour l'exercice 2020 du budget annexe parcs d'activité économique ci-annexé et arrêté à la somme de 25 323 368,99 euros répartie ainsi (**cf annexes**) :

	Dépenses	Recettes
<b>Section de fonctionnement (1)</b>	<b>15 266 500,02 €</b>	<b>15 266 500,02 €</b>
<b>Section d'investissement (2)</b>	<b>10 056 868,97 €</b>	<b>10 056 868,97 €</b>
Dont restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
Dont crédits nouveaux	10 056 868,97 €	10 056 868,97 €
<b>TOTAL (3) = (1) + (2)</b>	<b>25 323 368,99 €</b>	<b>25 323 368,99 €</b>

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le :	<b>13 FEV. 2020</b>
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le :	<b>13 FEV. 2020</b>
Exécutoire le :	<b>13 FEV. 2020</b>
<i>(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i>	
<u>Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification</u>	
<u>Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles</u>	
<i>(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).</i>	

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
Aubergenville, le 06 février 2020



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**- GRAND PARIS SEINE ET OISE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL 100 (2)

Numéro SIRET : 20005988900085

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**M. 14**

**Budget primitif**

**voté par nature**

BUDGET : PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE 107 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales (6)**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## **II - Présentation générale du budget**

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

## **III - Vote du budget**

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## **IV - Annexes (7)**

### **A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

### **B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

### **C - Autres éléments d'informations**

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

### **D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOU et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78029	GRAND PARIS SEINE ET OISE PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE 107	BP 2020
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A
--	--------

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	15 266 500,02	9 890 192,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 376 308,02
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	15 266 500,02	15 266 500,02

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	8 231 000,00	10 056 868,97
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif) 1 825 868,97	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	10 056 868,97	10 056 868,97
		<b>TOTAL</b>	
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	25 323 368,99	25 323 368,99

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 223 660,00	0,00	6 374 199,00	6 374 199,00	6 374 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 223 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 374 209,00</b>	<b>6 374 209,00</b>	<b>6 374 209,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	24 990,00	24 990,00	24 990,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 223 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 399 199,00</b>	<b>6 399 199,00</b>	<b>6 399 199,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	949 173,37		611 301,02	611 301,02	611 301,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>7 125 173,37</b>		<b>8 867 301,02</b>	<b>8 867 301,02</b>	<b>8 867 301,02</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 348 833,37</b>	<b>0,00</b>	<b>15 266 500,02</b>	<b>15 266 500,02</b>	<b>15 266 500,02</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>15 266 500,02</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	797 718,35	0,00	1 544 192,00	1 544 192,00	1 544 192,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>797 718,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 634 192,00</b>	<b>1 634 192,00</b>	<b>1 634 192,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>797 718,35</b>	<b>0,00</b>	<b>1 634 192,00</b>	<b>1 634 192,00</b>	<b>1 634 192,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 176 000,00</b>		<b>8 256 000,00</b>	<b>8 256 000,00</b>	<b>8 256 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 973 718,35</b>	<b>0,00</b>	<b>9 890 192,00</b>	<b>9 890 192,00</b>	<b>9 890 192,00</b>
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>5 376 308,02</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>15 266 500,02</b>

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>611 301,02</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .
- (6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 282 690,33	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 282 690,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 282 690,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>6 176 000,00</b>		<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>7 458 690,33</b>	<b>0,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 825 868,97
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 056 868,97

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95	1 214 567,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 214 567,95</b>	<b>1 214 567,95</b>	<b>1 214 567,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 214 567,95</b>	<b>1 214 567,95</b>	<b>1 214 567,95</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	949 173,37		611 301,02	611 301,02	611 301,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 176 000,00		8 231 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>7 125 173,37</b>		<b>8 842 301,02</b>	<b>8 842 301,02</b>	<b>8 842 301,02</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	7 125 173,37	0,00	10 056 868,97	10 056 868,97	10 056 868,97
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>					<b>0,00</b>
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>10 056 868,97</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	611 301,02
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

## 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 374 199,00		6 374 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		25 000,00	25 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 990,00	0,00	24 990,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		8 231 000,00	8 231 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		611 301,02	611 301,02
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>6 399 199,00</b>	<b>8 867 301,02</b>	<b>15 266 500,02</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 266 500,02</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	8 231 000,00	8 231 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>1 825 868,97</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 056 868,97</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>			<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 544 192,00		1 544 192,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		8 231 000,00	8 231 000,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	90 000,00		90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		25 000,00	25 000,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 634 192,00</b>	<b>8 256 000,00</b>	<b>9 890 192,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>5 376 308,02</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 266 500,02</b>
--	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 214 567,95	0,00	1 214 567,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	8 231 000,00	8 231 000,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		611 301,02	611 301,02
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 214 567,95</b>	<b>8 842 301,02</b>	<b>10 056 868,97</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 056 868,97</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b>
				<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>5 223 660,00</b>	<b>6 374 199,00</b>	<b>6 374 199,00</b>
6015	Terrains à aménager	3 440 389,00	3 681 236,00	3 681 236,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	1 012 001,00	968 836,00	968 836,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	712 237,00	1 234 127,00	1 234 127,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	59 033,00	490 000,00	490 000,00
012	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
014	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>5 223 660,00</b>	<b>6 374 209,00</b>	<b>6 374 209,00</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>24 990,00</b>	<b>24 990,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	24 990,00	24 990,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
68	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e</b>		<b>5 223 660,00</b>	<b>6 399 199,00</b>	<b>6 399 199,00</b>
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>949 173,37</b>	<b>611 301,02</b>	<b>611 301,02</b>
042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>6 176 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	5 784 000,00	7 848 000,00	7 848 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	392 000,00	383 000,00	383 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION</b> <b>D'INVESTISSEMENT</b>		<b>7 125 173,37</b>	<b>8 842 301,02</b>	<b>8 842 301,02</b>
043	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	25 000,00	25 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>7 125 173,37</b>	<b>8 867 301,02</b>	<b>8 867 301,02</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>12 348 833,37</b>	<b>15 266 500,02</b>	<b>15 266 500,02</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>15 266 500,02</b>
--	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				III A2
---	--	--	--	-----------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	797 718,35	1 544 192,00	1 544 192,00
7015	Ventes de terrains aménagés	797 718,35	1 544 192,00	1 544 192,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	90 000,00	90 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	90 000,00	90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		797 718,35	1 634 192,00	1 634 192,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		797 718,35	1 634 192,00	1 634 192,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 176 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	5 784 000,00	7 848 000,00	7 848 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	392 000,00	383 000,00	383 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	25 000,00	25 000,00
791	Transferts charges de gestion courante	0,00	10,00	10,00
796	Transferts charges financières	0,00	24 990,00	24 990,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 176 000,00	8 256 000,00	8 256 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 973 718,35	9 890 192,00	9 890 192,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				5 376 308,02
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				15 266 500,02

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 282 690,33	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	1 282 690,33	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 282 690,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 282 690,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>6 176 000,00</i>	<i>8 231 000,00</i>	<i>8 231 000,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées (9)</i>	<i>6 176 000,00</i>	<i>8 231 000,00</i>	<i>8 231 000,00</i>
3351	Terrains	3 907 400,00	4 959 000,00	4 959 000,00
3354	Etudes et prestations de services	1 075 600,00	1 090 000,00	1 090 000,00
3355	Travaux	712 300,00	1 254 000,00	1 254 000,00
33581	Frais accessoires	88 700,00	545 000,00	545 000,00
3555	Terrains aménagés	392 000,00	383 000,00	383 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>6 176 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>7 458 690,33</b>	<b>8 231 000,00</b>	<b>8 231 000,00</b>
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>		
				+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)</b>	<b>1 825 868,97</b>		
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 056 868,97</b>		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95
1641	Emprunts en euros	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 214 567,95	1 214 567,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>1 214 567,95</b>	<b>1 214 567,95</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	949 173,37	611 301,02	611 301,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	6 176 000,00	8 231 000,00	8 231 000,00
3351	Terrains	3 907 400,00	4 959 000,00	4 959 000,00
3354	Etudes et prestations de services	1 075 600,00	1 090 000,00	1 090 000,00
3355	Travaux	712 300,00	1 254 000,00	1 254 000,00
33581	Frais accessoires	88 700,00	545 000,00	545 000,00
3555	Terrains aménagés	392 000,00	383 000,00	383 000,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 125 173,37</b>	<b>8 842 301,02</b>	<b>8 842 301,02</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>7 125 173,37</b>	<b>8 842 301,02</b>	<b>8 842 301,02</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>7 125 173,37</b>	<b>10 056 868,97</b>	<b>10 056 868,97</b>
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
			+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
			=	
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 056 868,97</b>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = R/041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)												A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	8 231 000											8 231 000
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>8 231 000</b>	<b>0</b>	<b>8 231 000</b>									
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>1 825 869</b>	<b>0</b>	<b>1 825 869</b>									
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>10 056 869</b>	<b>0</b>	<b>10 056 869</b>									
RECETTES												
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>10 056 869</b>	<b>0</b>	<b>10 056 869</b>									
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>10 056 869</b>	<b>0</b>	<b>10 056 869</b>									

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>8 892 291</b>	<b>0</b>	<b>6 374 209</b>	<b>15 266 500</b>									
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 892 291</b>	<b>0</b>	<b>6 374 209</b>	<b>15 266 500</b>									
RECETTES													
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>8 256 000</b>	<b>0</b>	<b>1 634 192</b>	<b>9 890 192</b>									
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>5 376 308</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 376 308</b>									
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>13 632 308</b>	<b>0</b>	<b>1 634 192</b>	<b>15 266 500</b>									

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE</b>													<b>IV</b>
													<b>A1</b>

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagé et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>8 231 000</b>	<b>0</b>	<b>8 231 000</b>										
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020 Dépenses imprévues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>8 231 000</b>	<b>0</b>	<b>8 231 000</b>										
040 Opérat° ordre transfert entre sections	8 231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 231 000
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

<b>RECETTES</b>													
<b>Total recettes investissement</b>	<b>10 056 869</b>	<b>0</b>	<b>10 056 869</b>										
Recettes réelles	1 214 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 214 568
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

GRAND PARIS SEINE ET OISE - PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE 107 - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 214 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 214 568
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	8 842 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 842 301
021	Virement de la sect° de fonctionnement	611 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611 301
040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 231 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES														
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 892 291</b>	<b>0</b>	<b>6 374 209</b>	<b>15 266 500</b>										
Dépenses réelles	24 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 374 209	6 399 199
011   Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 374 199	6 374 199
012   Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014   Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022   Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65   Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	10	10
656   Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66   Charges financières	24 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 990
67   Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68   Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>	8 867 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 867 301
023   Virement à la section d'investissement	611 301	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611 301
042   Opérat° ordre transfert entre sections	8 231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 231 000
043   Opérat° ordre intérieur de la section	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000

GRAND PARIS SEINE ET OISE - PARCS D'ACTIVITE ECONOMIQUE 107 - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>8 256 000</b>	<b>0</b>	<b>1 634 192</b>	<b>9 890 192</b>									
Recettes réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 634 192	1 634 192
013 Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 544 192	1 544 192
73 Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 000	90 000
75 Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76 Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77 Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78 Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>	<i>8 256 000</i>	<i>0</i>	<i>8 256 000</i>										
042 Opérat° ordre transfert entre sections	8 231 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 231 000
043 Opérat° ordre intérieur de la section	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>0,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 825 868,97</b>	<b>1 825 868,97</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>611 301,02</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>611 301,02</b>	<b>611 301,02</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	611 301,02	611 301,02

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>611 301,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>611 301,02</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .